

OÙ EN SOMMES NOUS ?

Comme vous le savez, depuis 2017, VALOREM étudie en partenariat avec la municipalité de La Roche-des-Arnauds et le Territoire d'Énergie des Hautes-Alpes, la possibilité d'installer un parc solaire sur la commune. Les premières demandes d'autorisation ont été retirées afin d'intégrer de nouveaux éléments, notamment pour adapter au mieux l'intégration paysagère du projet et préserver le chemin traversant la forêt des Sérignons.

**PARTICIPEZ
À L'ENQUÊTE
PUBLIQUE !**

**DU 11 SEPTEMBRE
AU 13 OCTOBRE 2025**

Faites-nous part de vos remarques
et donnez votre avis.

OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE : DONNEZ VOTRE AVIS !

Les demandes d'autorisation doivent faire l'objet d'une procédure de consultation des habitants via une enquête publique, avant que le commissaire enquêteur émette un avis. Elle se déroulera **du 11 septembre au 13 octobre 2025**.

Prenez connaissance du dossier d'enquête via :

→ La version dématérialisée sur le site de la Préfecture :
hautes-alpes.gouv.fr

Un poste informatique sera mis gratuitement à la disposition du public à la Préfecture des Hautes-Alpes, pendant les horaires d'ouverture.
| 28, rue Saint-Arey - 05011 Gap

→ La version papier en mairie

Pendant les horaires d'ouverture au public
| 63 Place de la Mairie - 05400 La Roche-des-Arnauds



Adressez vos remarques :

→ Sur le registre en mairie :
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
le samedi de 9h00 à 12h00

→ Au commissaire enquêteur :

→ Lors de ses permanences en mairie :

- Le 11/09/2025 de 09h00 à 12h00
- Le 30/09/2025 de 09h00 à 12h00
- Le 13/10/2025 de 14h00 à 17h00

→ Par mail :

pref-parcsolaire-larochedesarnauds@hautes-alpes.gouv.fr

→ Par courrier :

63 Place de la Mairie
05400 La Roche-des-Arnauds

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

M² 4,8 ha

DE SURFACE
CLÔTURÉE

⚡ 6,5 GWh

DE PRODUCTION
ANNUELLE ESTIMÉE

⚡ 4,2 MWc
DE PUISSANCE
ENVISAGÉE

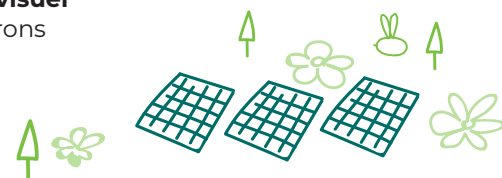
soit 19%*
DES BESOINS
ÉLECTRIQUES
DES HABITANTS DE
LA CC BUËCH-DÉVOLUY

*Chiffres ENEDIS 2024

UN SITE PROPICE À L'INSTALLATION D'UN PARC SOLAIRE

Situé sur des parcelles appartenant à la commune et **gérées par l'ONF**, le site identifié présente plusieurs avantages pour installer un parc solaire :

- **Fort ensoleillement** : 1 550 kWh/m²/an d'énergie peuvent être captés par les panneaux solaires
- **Absence de contraintes environnementales** majeures dans la zone
- Proximité immédiate d'un poste de **raccordement électrique**
- **Faible impact visuel** depuis les environs



MISE EN PLACE D'UNE MESURE DE COMPENSATION INÉDITE

Pour chacun de ses projets, VALOREM applique le principe ERC, qui consiste à **éviter, réduire et compenser les impacts liés à ses installations de parcs d'énergie renouvelable**.

Dans le cadre du projet solaire de Sérignons, plusieurs actions concrètes seront mises en œuvre, dont la préservation d'un **îlot de biodiversité de près de 167 hectares**, qui sera classé en **réserve biologique**. Une **mesure inédite pour VALOREM en collaboration avec l'ONF**, témoignant de son engagement en faveur de la protection environnementale.

Vue drone de la zone préservée,
situé à 5km du parc

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2017

Rencontre des élus
Recherche de contraintes (paysagères et réglementaires)

2018

Etudes techniques (raccordement) et environnementales
Rédaction des dossiers réglementaires

2019

Premiers dépôts

Ajustement du projet

2024

Dépôts des nouvelles demandes d'autorisation
Instruction des demandes et apport de compléments

2025

Avis MRAE et CNPN
Enquête publique
Obtention des autorisations

2026 et +

Obtention d'un tarif d'achat de l'électricité
Construction et mise en service
Exploitation pour une durée de 30 ans



PLUS D'INFORMATIONS :
parc-photovoltaïque-serignons.fr

Lettre d'information N°2

Août 2025

Commune de La Roche des Arnauds

Directeur de la publication
VALOREM

Votre contact dédié

Marion QUARANTÉL

Cheffe de projets - VALOREM
marion.quarantel@valorem-energie.com
07 52 60 90 91

Agence VALOREM Sud Est

Europarc de Pichaury, 1330 Rue Jean René
Guillibert (Gauthier de la Lauzière Bât. C10)
13 290 Aix-en-Provence

